



Service de l'interaction citoyenne
Participation publique

Mandaté : Conseil de quartier Neuchâtel-Est-Lebourgneuf No de dossier : SDORU-2018-10-164

1 Date, événement et lieu	2 Origine	3 Objet
Demande d'opinion <input type="checkbox"/> Demande d'opinion et consultation LAU <input checked="" type="checkbox"/> Tenue le 20 février 2019 à 20h40, à la salle Théâtre-Photo du centre communautaire Lebourgneuf	Conseil municipal <input type="checkbox"/> Conseil exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	Projet de règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement à la zone : 21703Mc, R.C.A.2V.Q. 241 (Place de l'Escarpement – phase 2)

4 Présences

Membre avec droit de vote : Mesdames Lise Bilodeau, Liane Bourdages, Lise Villeneuve, Manon Talbot ainsi que messieurs Jean Guylar Darcelin, Mohammed Filali et Hugo Tremblay.

Membre sans droit de vote : Mme Dominique Tanguay, conseillère du district des Saules

Personne-ressource : M. Michel Hubert, conseiller en urbanisme, Gestion territoriale

Animation et préparation du rapport : Mme Cristina Buccica, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

5 Informations présentées

- Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec.
- Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique.
- Fiche synthèse présentant le projet de modification réglementaire.
- Présentation du projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 241 par la personne-ressource.
- Mention que le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

6 Recommandation du mandaté

À majorité, il est recommandé au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 241

7 Options soumises au vote

Option	Nombre de votes
A.	6
B.	0
Abstention	1
Total	7

8 Description des options

Option A – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification

Option B – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.

9 Questions et commentaires du public

Nombre de personnes présentes : 2
2 femmes; 0 homme
Nombre d'intervenants : 0

Aucune intervention

10 Questions et commentaires du conseil d'administration

Il n'y a pas eu de question ni de commentaire à la suite de la présentation de l'urbaniste.

11 Suivi recommandé

Transmettre à la direction de l'Arrondissement des Rivières

Approuvé par :

Signé

Lise Bilodeau
Présidente
Conseil de quartier Neuchâtel-Est-Lebourgneuf

22 février 2019

Préparé par :

Signé

Cristina Bucica
Conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

22 février 2019